

Bulletin régional sécheresse du 1^{er} au 15 Mai 2006

DIREN Nord-Pas de Calais



Le nouvel arrêté-cadre interdépartemental relatif à la mise en place de principes communs de vigilance et de gestion des usages de l'eau en cas de sécheresse ou de risque de pénurie dans les bassins versants de Nord et du Pas de Calais a été signé le 27 avril 2006 au cours d'une conférence de presse par les Préfets du Nord et du Pas de Calais en présence de Mme Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable. Des précisions sont disponibles sur le site Internet de la DIREN à l'adresse suivante (rubrique actualités) : <http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr/>

A la mi-mai, la situation au regard de la sécheresse est globalement stable et toujours dans l'ensemble bonne par rapport à celle de la fin du mois d'avril.

Les indicateurs pour les eaux superficielles restent inchangés pour la première quinzaine du mois de mai avec une situation généralement bonne, où seulement trois secteurs sont en vigilance à surveiller.

Pour les nappes, la situation est assez contrastée avec certains secteurs qui terminent leur recharge et d'autres qui ont déjà entamé leur décharge.

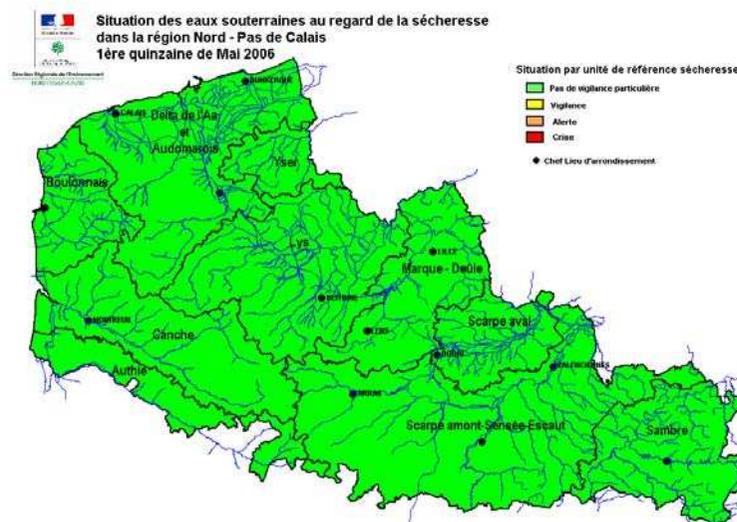
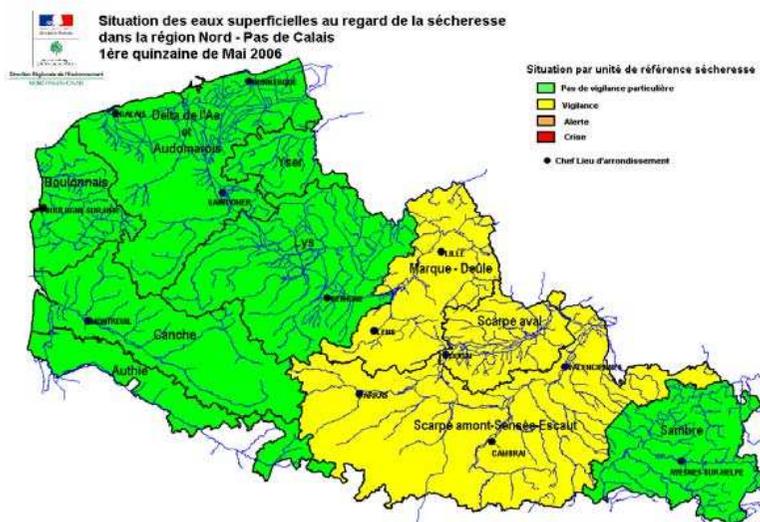


Direction Régionale de l'Environnement
NORD PAS-DE-CALAIS

Sommaire

Synthèse pour la période du 1 ^{er} au 15 Mai 2006 au regard de l'arrêté-cadre du 27 avril 2006 - réseau principal*	2
Annexe 2 : eaux superficielles (DIREN)	4
Situation des eaux superficielles par unité de référence	4
Commentaires de la situation des cours d'eau	4
Annexe 3 : définition, pour chaque unité de référence, des seuils associés à chaque niveau et des conditions de leur franchissement retenues pour l'arrêté - cadre signé le 27 avril 2006	5
Définition des conditions de franchissement des différents seuils :	5
Définition des seuils pour chaque unité de référence :	6

Synthèse pour la période du 1^{er} au 15 Mai 2006 au regard de l'arrêté-cadre du 27 avril 2006 - réseau principal*



Unité de référence sécheresse	Eaux superficielles	Eaux souterraines
Boulonnais	RAS	RAS
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Yser	RAS	
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	Vigilance	RAS
Scarpe Aval	Vigilance	RAS
Scarpe amont-Sensée-Escaut	Vigilance	RAS
Sambre	RAS	RAS

*voir définition en annexe 3

La situation au regard de la sécheresse s'est stabilisée sur les eaux superficielles par rapport à fin avril avec toujours trois secteurs en vigilance : Marque – Deûle, Scarpe aval et Scarpe amont-Sensée Escaut.

Pour les eaux souterraines la situation est elle aussi stable par rapport à la période précédente.

Compte tenu de la faible pluviométrie cumulée d'octobre à avril ainsi que des niveaux des nappes bas pour certains secteurs, une vigilance reste nécessaire en 2006 dans le suivi de la situation à l'égard de la sécheresse au niveau régional.

Annexe 1 : eaux souterraines (BRGM)

Situation des nappes par unité de référence

UNITE DE REFERENCE	AVRIL 2006	15 mai 2006
LE BOULONNAIS		
AA ET AUDOMAROIS		
LYS		
LA DEULE		
LA CANCHE		
L'AUTHIE		
SCARPE AMONT- SENSEE-ESCAUT		
SCARPE AVAL		
SAMBRE AVESNOIS		

 **RAS**  **Vigilance**  **Alerte**  **Crise**

Au 15 mai 2006, la situation piézométrique est relativement contrastée :

- on constate une poursuite de la recharge avec des niveaux en hausse sur une grande majorité des piézomètres ne nécessitant pas de vigilance particulière.
- quatre secteurs (Boulonnais, Aa – Audomarois, Lys et Canche) ont des situations plus contrastées (hausse et baisse des niveaux à la fois) avec un début de décharge.
- deux secteurs ont démarré leur décharge (Scarpe Aval et Sambre Avesnois).

Les observations de ces niveaux piézométriques nous permettront de confirmer ou non cette tendance à la décharge. Le développement de la végétation et la quantité de précipitations joueront un rôle important dans le début de la vidange des nappes dans les prochaines semaines.

Enfin on constate une nette amélioration des niveaux de la nappe de la craie pour les piézomètres de Guemappe et de Rombies - Marchipont qui sont au niveau de l'indicateur en situation verte (RAS) et de Barastre où l'indicateur est orange (alerte) et non plus rouge (crise) pour ce piézomètre spécifique.

Cette amélioration des indicateurs des nappes est due :

- à la poursuite de la recharge dans certains secteurs
- et à l'application pour le mois de mai, des nouveaux seuils définis dans le cadre de l'arrêté « sécheresse » de 2006.

Annexe 2 : eaux superficielles (DIREN)

Situation des eaux superficielles par unité de référence

Unité de référence sécheresse	1er-30 Avril 2006	1er-15 Mai 2006
Boulonnais	RAS	RAS
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Yser	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	Vigilance	Vigilance
Scarpe Aval	Vigilance	Vigilance
Scarpe amont-Sensée-Escaut	Vigilance	Vigilance
Sambre	RAS	RAS

données brutes non critiquées (susceptibles d'évoluer en fonction de connaissances acquises et exploitées postérieurement à la date de réalisation de ce tableau)

Commentaires de la situation des cours d'eau

A fin avril, 3 secteurs étaient en vigilance sur l'ensemble des unités de référence sécheresse. Mi-mai, la situation reste identique avec 3 secteurs sur les 10 délimités dans l'arrêté cadre en niveau de vigilance :

- Marque Deûle avec des débits proches du seuil d'alerte en début de mois ;
- Scarpe Aval où les débits sont proches du seuil d'alerte en début de mois ;
- Scarpe Amont - Sensée – Escaut.

Cette situation s'observe malgré une pluviométrie qui est excédentaire pour la première décennie de mai, car les précipitations ont été concentrées sur 3 jours de phénomènes pluvio-orageux du 6 au 8 mai 2006 principalement.

Annexe 3 : définition, pour chaque unité de référence, des seuils associés à chaque niveau et des conditions de leur franchissement retenues pour l'arrêté - cadre signé le 27 avril 2006

Définition des réseaux de points de référence :

Deux types de réseau sont considérés dans chaque unité de référence citée ci-après :

- le réseau principal, qui constitue la référence pour juger si les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise superficiels ou souterrains sont atteints dans une unité considérée ;
- le réseau complémentaire, destiné à affiner la connaissance des situations locales. Les données du réseau complémentaire, en particulier, peuvent aboutir à une modulation des mesures de restriction ou d'interdiction dans les arrêtés départementaux.

Définition des conditions de franchissement des différents seuils :

Pour chaque unité de référence, on considère que les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès lors que :

- pour les eaux de surface : le débit de l'un des cours d'eau en l'une des stations de référence du réseau principal de l'unité de référence est inférieur au débit-seuil correspondant. Le débit servant à ce calcul est la plus petite moyenne mobile des débits de 3 jours consécutifs, sur la période précédente (quinzaine précédente d'avril à novembre inclus ; mois précédent de décembre à mars inclus).
- pour les eaux souterraines : les profondeurs de la moitié au moins des piézomètres de référence du réseau principal de l'unité de référence sont supérieures à la profondeur des seuils correspondant pendant deux mesures consécutives à deux semaines d'intervalle.

Les seuils peuvent être franchis et les mesures déclenchées indépendamment pour les eaux superficielles ou les eaux souterraines.

Lorsqu'un seuil d'alerte est atteint dans une unité de référence, les structures en charge des points de surveillance des réseaux de surveillance principal et complémentaire transmettent leurs données relatives à cette unité, tous les 15 jours :

- A la DIREN, en ce qui concerne les eaux superficielles,
- Au BRGM, en ce qui concerne les eaux souterraines.

Ces données seront complétées par toutes informations utiles permettant d'apprécier la situation.

Définition des seuils pour chaque unité de référence :

- **bassins versants de l'Audomarois et du Delta de l'Aa**

Bassins versants de l'Audomarois et du delta de l'Aa – réseau principal :

	Débit de l'Aa à Wizernes (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Nort-Leulinghem (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Thiembronne (BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu

	Profondeur du piézomètre de Guînes (AEAP)	Profondeur du piézomètre de Mentque-Nortbecourt (AEAP)
Vigilance	Décennal	Décennal
Alerte	Vicennal	Vicennal
Crise	Minimum connu	Minimum connu

Bassins versants de l'Audomarois et du delta de l'Aa – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Saint Martin au Laërt (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Point Picot, Usine de Moulle à Tilques (Lyonnaise des eaux)

- **bassin versant de l'Authie**

Bassin versant de l'Authie – réseau principal :

	Débit de l'Authie à Dompierre-sur-Authie (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Buire-le-Sec (AEAP + BRGM)	Profondeur du piézomètre de Neuville (BRGM)	Profondeur du piézomètre d'Autheux (AEAP)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu	Minimum connu

Bassin versant de l'Authie – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable d'Auxi-le-Château (CGE)

- **bassins versants côtiers du Boulonnais**

Bassins versants côtiers du Boulonnais – réseau principal :

	Débit de la Liane à Wirwignes (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Wirwignes (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Marquise (BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu

Bassins versants côtiers du Boulonnais – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Saint Léonard (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Wimereux (CGE)

Par ailleurs, les seuils indiqués dans le SAGE du Boulonnais s'appliquent.

- **bassin versant de la Canche**

Bassin versant de la Canche – Réseau principal :

	Débit de la Canche à Brimeux (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Tincques (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Sempy (BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu

	Profondeur du piézomètre d'Halinghen (AEAP)
Vigilance	Décennal
Alerte	Vicennal
Crise	Minimum connu

Bassin versant de la Canche – Réseau secondaire :

Profondeur de la nappe au point d'irrigation d'Ecuires (chambre d'agriculture 62)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Rombly – Etaples (CGE)

- **bassin versant de la Lys**

Bassin versant de la Lys – réseau principal :

	Débit de la Lys à Delettes (DIREN)	Profondeur du piézomètre d'Ecques (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Bruay-en-Artois (AEAP + BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu

Bassin versant de la Lys – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Beuvry « Rivages » (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Houdain (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Camblain Châtelain (CGE)

Débit de la Laquette à Witternesse (DIREN)

Débit de la Clarence à Robecq (DIREN)

- **bassins versants de la Marque et de la Deûle**

Bassins versants de la Marque et de la Deûle – réseau principal :

	Débit de la Marque à Bouvines (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Lens (BRGM)	Profondeur du piézomètre d'Hellemmes-Lille(BRGM)	Profondeur du piézomètre d'Ablain saint Nazaire (AEAP)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu	Minimum connu

Bassins versants de la Marque et de la Deûle – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Quiery la Motte (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Liévin (CGE)

- **bassin versant de la Sambre**

Bassins versants de la Sambre – réseau principal :

	Débit de l'Helpe Majeure à Taisnières (DIREN)	Débit de l'Helpe Mineure à Etroeungt (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Grand-Fayt (BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Quinquennal	Décennal
Alerte	Décennal	Décennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Vicennal	Minimum connu

- **bassins versants de la Scarpe amont, de la Sensée et de l'Escaut**

Bassins versants de la Scarpe amont – Sensée – Escaut – réseau principal :

	Débit de l'Ecaillon à Thiant (DIREN)	Profondeur du piézomètre de Barastre (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Guémappe (BRGM)	Profondeur du piézomètre de Rombies (BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal	Décennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal	Vicennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu	Minimum connu	Minimum connu

	Profondeur du piézomètre d'Oppy(AEAP)	Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable d'Havrincourt (AEAP)
Vigilance	Décennal	Décennal
Alerte	Vicennal	Vicennal
Crise	Minimum connu	Minimum connu

Bassins versants de la Scarpe amont – Sensée – Escaut – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable d'Arras – Méaulens (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Warlencourt – Eaucourt (CGE)

Profondeur de la nappe au point de prélèvement d'eau potable de Proville (CGE)

Profondeur de la nappe au point d'irrigation de Saint Léger les Croisilles (Chambre d'agriculture 62)

Profondeur de la nappe au point d'irrigation de Biefvillers les Bapaume (Chambre d'agriculture 62)

Profondeur de la nappe au point d'irrigation d'Esnes (Chambre d'agriculture 59)
 Profondeur de la nappe au point d'irrigation d'Avesnes-le-Sec (Chambre d'agriculture 59)
 Débit de la Rhonelle à Aulnoy lez Valenciennes (DIREN)

- **bassin versant de la Scarpe aval**

Bassin versant de la Scarpe aval – réseau principal :

	Débit du Courant de Coutiches à Flines lez Raches (DIREN)	Profondeur du piézomètre d'Abscon (AEAP + BRGM)
Vigilance	Quinquennal	Décennal
Alerte	Décennal	Vicennal
Crise	Vicennal	Minimum connu

Bassin versant de la Scarpe aval – réseau complémentaire :

Profondeur de la nappe superficielle à Saint Amand les Eaux (Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut)

- **bassin versant de l'Yser**

Bassin versant de l'Yser – réseau principal :

	Débit de l'Yser à Bambecque (DIREN)
Vigilance	Quinquennal
Alerte	Décennal
Crise	Vicennal

Définition des seuils statistiques :

- Quinquennal : Valeur qui peut ne pas être atteinte une fois tous les 5 ans (ou qui peut être dépassée 4 années sur 5)
- Décennal : Valeur qui peut ne pas être atteinte une fois tous les 10 ans (ou qui peut être dépassée 9 années sur 10)
- Vicennal : Valeur qui peut ne pas être atteinte une fois tous les 20 ans (ou qui peut être dépassée 19 années sur 20)
- Cinquantennal : Valeur qui peut ne pas être atteinte une fois tous les 50 ans (ou qui peut être dépassée 49 années sur 50)